

Mesures salariales 2015 : les patrons décident de geler nos salaires

La « pseudo-négociation » salariale s'est tenue le 29 juin, promise avant la fin du premier semestre par la direction...il était temps....

Comme nous l'avons dit ce sont les cheminot-es qui vont payer la dette du système ferroviaire, par la dégradation de leurs conditions de travail et par **le gel des salaires**.

EN 2015 !

- ➔ Les Salaires n'augmenteront pas !
- ➔ Les réorganisations et suppressions d'emplois vont continuer !!



Pour la Direction de la SNCF, les efforts des cheminot-es ne sont jamais suffisants !

Le gel de nos salaires n'est, ni plus ni moins, que de la provocation alors que la situation salariale des cheminot-es s'aggrave d'années en années. Aujourd'hui, nous avons des travailleurs pauvres dans notre entreprise. C'est-à-dire des femmes, des hommes qui doivent se restreindre sur les besoins essentiels, comme se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, et qui doivent renoncer à des choses auxquels les efforts qu'ils fournissent par leur travail de tous les jours devraient leur donner droit : culture, voyages, accès aux technologies modernes,...

Nous n'avons pas le choix, nous allons devoir aller chercher la richesse que nous produisons ! De l'argent il y en a, des moyens pour augmenter nos salaires aussi !

La crise ne touche pas tout le monde. Ces dernières années, les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise grimpent à une allure vertigineuse, pas mal surtout pour des gens qui ne parlent que de « rigueur », de « productivité », de « coût de personnel » et pour les autres encore une fois les miettes !

Obligeons la direction à revoir sa copie. Au titre de mesures d'urgence, SUD-Rail revendique :

- L'attribution d'une **augmentation en somme uniforme** ; 300 € pour tous et toutes.
- La revalorisation générale des salaires, avec un **salaire minimum à 1700 € nets mensuels**.
- L'intégration de la **prime de travail et de l'indemnité de résidence dans le traitement**, en les alignant sur les taux le plus élevés.
- Un véritable **treizième mois pour tous**.
- Une **négociation sur le montant des Eléments Variables de Solde** et non la seule communication des taux annuels aux fédérations syndicales. L'alignement du montant des allocations de déplacement pour les agents d'Exécution et les Maîtrises sur celui des Cadres doit être réalisé sans attendre 2015 !



**Ensemble, arrêtons cette injustice !
Nos salaires doivent être augmentés immédiatement !**